L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 22 DECEMBRE 1892. 66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Honnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI, 22 DECEMBRE 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On n'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Un Prix les petites annonces de Demandes Ventes de Maisons, etc. qui se publient au prix réduit de 10 cts la ligne. voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jos P. Guinault, sur l'avenue Poydras, entre Long et St-Georges, une vacherie.

Menaces contre l'industrie sucrière.

Voici la question de l'industrie sucrière remise sur le tapis, et, cela, beaucoup plus tôt que nous ne nous y attendions. On pose de nouveau le problème, et les différentes solutions que l'on propose ne sont pas très rassurantes pour nos producteurs du Sud et, en particulier, de la Louisiane. On attaque, à la fois, l'industrie, à l'ouest et au nord-est, dans les journaux et au Congrès ; on l'attaque, au point de vue de la prime, que l'on voudrait supprimer purement et simplement, le plus tôt possible ; et la grande raison que l'on met en avant, c'est que cette prime, fait partie du Bill McKinley, et que l'on a la prétention de renverser ce bill, de fond en comble.

On l'attaque, enfin, au point de vue de la protection, dont on ne veut plus, et que l'on désire remplacer par le libre échange, au moyen d'une suppression presque complète des tarifs et des droits d'entrée. Le prétexte que l'on allègue est assez spécieux. Les dernières élections présidentielles, dit-on, se sont faites sur la question du tarif. Le bill McKinley a été complètement battu. La volonté du peuple s'est nettement exprimée à cet égard. Si le parti démocrate veut rester fidèle à ses engagements et tenir sa parole, il est obligé d'abolir la protection.

Tels sont, à peu près, tous les arguments que l'on invoque en faveur du bouleversement complet du régime actuel. Il est facile, croyons-nous, d'y répondre.

D'abord, il n'est pas vrai que les élections aient été le triomphe du libre échange. On ne trouve rien de semblable et il est de plus évident du parti vainqueur, ni dans les différentes manifestations du Président élu. Nous y voyons des attaques, virulentes et justifiées, contre les abus d'une protection qui a fini par créer des monopoles désastreux pour les consommateurs, contre les excès d'une prohibition qui était en train de ruiner tout le commerce des Etats-Unis avec les puissances étrangères.

Ce qui a triomphé, en novembre dernier, c'est le tarif au point de vue du revenu, le tarif modéré, basé sur les besoins du gouvernement et du pays. Décormais, les Etats-Unis doivent puiser, autant que possible, leurs ressources financières, dans les droits d'entrée— rien de plus, rien de moins.

Telle est la vraie signification du vote de novembre dernier. Franchement, il n'y a, dans tout cela, rien de bien effrayant. Etant donnée une administration honnête et sensée, étant donné un législateur intelligent et patriote, tous les deux s'entendront pour établir les droits d'entrée, de façon à couvrir, de la protection du tarif, les industries indigènes qui en ont le plus grand besoin, et il choisiront, de préférence, les droits qui doivent le plus abondamment rapporter au trésor public. Sous ce double rapport, on le voit, l'industrie sucrière se trouve à couvert contre les attaques dont on la menace. C'est cette qui fait, actuellement, les plus grands progrès et qui, pour n'être pas arrêtée dans sa marche, doit être le plus puissamment contenue par le tarif. C'est, aussi celle qui, grâce aux droits d'entrée fournit à l'administration centrale les plus abondantes ressources financières.

Jusqu'ici, nous ne sommes pas sortis de la théorie. Si nous allons dans la pratique, nous y trouvons des arguments plus puissants encore, en faveur de l'industrie sucrière.

Le système de la prime a été adopté pour quinze ans. C'est sur cette assurance, donnée par le Congrès, que les planteurs Louisianais et autres, que les fermiers de l'Ouest, ont fait leurs dépenses, acheté tant de machines perfectionnées, imprimé un si grand élan à la fabrication du sucre de canne et de betterave. Il y a là un contrat réel que le législateur ne peut briser violemment, du jour au lendemain, sans de très graves raisons, sans une impérieuse nécessité, qui n'existe pas.

Le Congrès ne pourrait honnêtement abolir la prime qu'en rétablissant l'ancien droit d'entrée sur les sucres étrangers ; or, c'est là une mesure qui lui est interdite, au moins pour un certain temps. Il a signé, avec certaine Etats, protectrices du sucre, des traités de réciprocité qui leur assurent l'entrée en franchise. Ces traités, il ne peut les fouler aux pieds ; il est obligé, par les termes mêmes des arrangements conclus, de les dénoncer au moins une année d'avance. Or, n'est que quand ce laps de temps se sera écoulé, après notice transmise aux intéressés, qu'il lui sera loisible de rétablir les droits de douane. En attendant, l'industrie sucrière indigène, absolument privée de tout appui, livrée à la merci des spéculateurs étrangers, tombera à plat sur elle-même, et serait frappée de mort. Que de ruines s'accumuleraient dans notre malheureux pays! Que de travaux perdus! Que de millions engloutis!

Un représentant de l'Ohio, M. Hester, a, récemment, présenté un projet de loi tendant à rétablir, sur les sucres étrangers, un droit d'un demi cent. Cette proposition ne peut être que nulle et non avenue, puisque les traités de réciprocité garantissent à certains Etats l'entrée en franchise de leurs produits.

En dépit de tous ces arguments, en dépit des démarches qui résulteraient du rappel de la prime, les journaux de l'Ouest ont commencé une campagne ardente contre la prime et contre la protection du sucre ; ils peuvent agir fortement sur l'opinion publique et l'égarer. Il est donc nécessaire de réagir sur eux, d'exercer une pression sur le prochain Congrès, pour conserver, le plus longtemps possible, le régime actuel, et de ne céder sur la question des primes, que quand nous aurons obtenu du rétablissement des droits d'entrée. Il y va de l'avenir de notre principale industrie.

Charcuterie parisienne.—Nous signalons à l'attention des familles un lieu que public plus bas M. J. Himbert à l'occasion de la Noël. Comme charcutier, la renommée de M. Himbert est grande et date de longtemps, renommée bien légitime ou qu'il mériterait toujours car ce qu'il confectionne ? gelantines truffées, pâtés de gibier, daubes flottes, saucissons, cervelas d'agneau, saucisses truffes, tout cela est excellent, exquis. Voir l'avis en question.

Rappelez-vous que pour un fort rhume, il n'y a pas de remède plus efficace que le Sirop de Dusenard.

Cette excellente préparation existe depuis 53 ans.

Son succès a été sûmis depuis longtemps, dans les cas de Rhumes, de Toux invétérés, d'Asthme, Bronchite, Inflammation de la Gorge, de l'Estomac et des Intestins, le rétablissement de Sang et la Coqueluche.

En vente chez tous les Pharmaciens. Laboratoire 53 rue Bienville, N.-O.

LOUISIANE.

Le Louisiana Planter and Sugar Manufacturer, Nouvelle-Orléans, du 17 décembre :

(Suite.)

—LETTRE DU BAS DE LA CÔTE :

Nous avons eu plusieurs gelées blanches; elles ont, un instant, effrayé les planteurs qui avaient de 8 à 10 milles tonnes à rouler ou à faire passer à la diffuseur.

Magnolia reste notre principale usine de diffusion. Elle va très vite en besogne ; elle aura bien vite dépassé ceux qui avaient commencé la roulaison avant elle.

Les "Cutters," système Cooper, adopté à Magnolia, font plus de 400 tonnes de cannes par jour. Notez qu'il n'y a qu'une batterie qui marche, la grande; l'autre, plus petite, est complètement inactive; on n'a pas besoin de ses services. La quantité de sucrose sur Magnolia, a atteint le chiffre moyen de 12,7 sucres pour cent. Le rendement des premiers sucres, à la tonne, est maintenant de 145 livres; la moyenne pour la saison est de 140 livres à la tonne et 40 livres pour les sucres de wagon.

En général, le rendement est moindre, cette saison, que la précédente. C'est, du reste, le cas pour toute la Louisiane, à quelques exceptions près.

Il en est à peu près de même, à Myrtle Grove. Les premières dix mille tonnes de canne n'ont donné que 137 livres de première sucres, contre 147 livres, pour les 10,000 premières tonnes de l'an dernier. Cependant cette usine fait du sucre plus sec, cette fois, pour le bassin des groceries.

Deer Range a été considérablement retardée par la manque de bras ; elle a encore plus d'un d'un million de livres, non seulement à rouler, mais à faire venir des champs à la sucrerie.

Concession, avec son puissant moulin à six cylindres, obtient beaucoup de succès dans la fabrication. Cet exemple tend à prouver à nos planteurs que l'on obtient toujours de meilleurs résultats avec 6 qu'avec 5 cylindres. On rivalise presque, alors, avec les batteries de diffusion.

Bellechasse fait, dit-on, maintenant, 180 livres de sucre à la tonne, ce qui prouve que la canne y est arrivée à un très haut degré de maturité. On se rappelle que Bellechasse a été inondée, au printemps dernier, pendant plusieurs jours. Cette inondation lui a servi d'irrigation. De là, la fertilité actuelle du sol. On voit que les inondations sont avant bonnes à quelque chose.

La semaine passée, Stanton avait fait 900,000 livres de sucre ; il lui en restait autant à rouler.

—Nous avons encore eu une semaine de temps doux et beau, ce qui a préservé les récoltes de la gelée blanche et de la glace.

—LETTRE DE LA PAROISSE STE MARIE :

L'usine centrale Caffrey a terminé, mercredi dernier. On estime son travail à 5,500,000 livres, près de la moitié seulement de ce que l'on attendait ; on avait annoncé, en effet, que l'on roulerait 10,000,000 de livres.

La raffinerie Franklin est toujours en activité ; elle est loin d'avoir achevé sa besogne. Elle doit faire environ 6,000,000 de livres. M. J. M. Burguières a fait un peu plus de 3,000,000—superbe résultat, même pour les habitations Burguières qui font toujours de belles récoltes.

Sur Glencoe, Mme Kemper a étoint ses feux ; elle a fait 900,000 livres. M. C. E. Noverel a terminé également avec 600,000 livres.

Assez mauvais résultat, chez MM. Foco et Barnett qui n'ont fait que 3,500,000 livres.

La raffinerie Adeline roule encore ; on compte y faire 3,000 tonnes venant de la paroisse Vermilion, et transportées sur le chemin de fer d'Abbeville qui vient d'être achevé.

Le Dr H. J. Sanders roulera jusqu'au 1er janvier ; il fera plus de 2,000,000 de livres ; récolte énorme pour lui.

Récolte abondante aussi chez M. Thompson.

Beleview a 3,500,000 livres.

Tout bien considéré Ste-Marie n'a pas à se plaindre ; elle a moinsou se vieille réputation. Le rendement est aussi bon que possible, et nos planteurs feront de l'argent.

—LETTRE DE LA PAROISSE TERREBONNE :

La campagne est près de finir ; le rendement a été plus abondant qu'on ne l'espérait, à la fin de l'été ; mais moins considérable qu'on ne le croyait au printemps.

Sur le Bas Terrebonne, au-dessus de la raffinerie, Myrtle Grove, à MM. Barroy et Duplantier, Presqu'île, à MM. Gedeo frères, Forest Lawn, à M. A. Bondrage, Aragon, à MM. Thos Safton, sont encore en activité.

Il en est de même des sucreries situées plus bas.

Sur le Petit Caillou, la propriété de M. Harry Cage; Sarah, à M. J. P. Gedeo, Lonche, à MM. Kane & Cie, roulent encore et rouleront encore jusqu'au 1er janvier.

—Sur le Grand Caillou, tout est terminé, excepté sur Houdrous.

—Sur Live Oak, le rendement a été meilleur : 193 livres à la tonne. Notons que c'est du sucre open kettle, et qu'il n'y a là qu'un tout petit moulin.

—Sur le bayou Dularge, Ridgeland, à MM. P. et J. Berger; Sunrise, à M. J. T. Thériot; Dularge, à MM. Dupont et Joiet; St-Eloi à M. B. Mannanda, roulera jusqu'après Noel.

Sur le Bas Black, tout est fini comme sur Greenwood à M. W. E. Benedict, sur Government Farm à M. W. S. Hatch.

On roule encore sur Orange Grove à Mme Viguerie; sur Waterproof, à MM. P. et J. Berger, sur Belle Farm à M. C. Boutillain, sur Crescent à MM. P. et J. Berger. Belle Farm fera à peuprès 1,200,000 ; Argyle 1,500,000 livres.

Cette dernière récolte provient de 600 acres de cannes, dont 375 de plant, 125 de souches de première année, 100 de seconde année.

Sur le Chacahoula, Cedar Grove, Poverty Flat, Forest Grove, sont encore en activité, mais finiront bientôt leur roulaison. Poverty Flat fera environ 850,000 livres. Sur Cedar Grove, le Dr Claverie espère atteindre le chiffre de 900,000 livres.

Sur le Black Supérieur, Southdown roulera jusqu'à Noël. Crescent Farm a fait, après avoir fait 2,200,000 livres; Ardoyne, a, à peu près; 3,000,000 de livres à son actif. Belle Grove et Rebecca roulent encore. En général, les sucreries qui ne touchent pas encore à la fin de la campagne, ont dû être retardée par des accidents survivés aux machines.

Breuvage à la mode,—Le CHOCOLAT MENIER est le breuvage à la mode. En avez-vous jamais fait l'essai ? Envoyez cette postale pour échantillons et renseignements. "MENIER, New-York."

C. E. KELLS & M. VIET.

ARCHITECTES-DIPLOMÉS

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après la Salle Bienvenue à l'angle de la rue du Bienvenue.

Spécialités de tous ce qu'on a rapport à la profession de bonne sorte.

A vendre

A Mandeville 24 lots de terre premier choix, mesurant 50 pieds de front sur les rues Carondelet et Wattemen sur 250 pieds de profondeur, le tout membre français.

Ces lots sont à proximité du lac et du chemin de fer et vendu à ce jour pour le moyen de $200 le lot, $15 comptant et le balance $5 par mois.

Mandeville est le pays le plus sain de la Louisiane, à deux heures de la Nouvelle-Orléans.

Communication facile, belle plage, chasse et pêche en abondance.

Nous prions les amateurs de se hâter sur beaucoup cet avantageux de prix.

S'adresser pour visiter et traiter à M. J. B. Rouzan, au Bureau de Chas Vergnes, à Mandeville, ou à L. Vergnes, notaire, 31 1/2 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

4 sept—

Autres terrains à vendre.

Les lots ci-dessus dessus pourront vous vendant nous mêmes en vente 10 arpents sur la propriété de Chs-Vergnes même. Ces terres sont plantées de vignes en plein rapport et de jeunes pommiers. Elles sont cependant de bonnes horticoles et mesurent 50 pieds de front sur la grande route de Covington ; Mandeville, Carrollton, Abita Springs, sur 100 pieds de profondeur. Les lots sont en vente pour la somme de 75, 100 et 125 dollars par chacun ; 25 dollars comptant et 5 en 10 dollars par mois en sus de l'intérêt.

20 oct—

VIEILLE FILLE.

Bien des personnes se demandent pourquoi Mlle Angèle Majolin consent ainsi à devenir vieille fille. Pourtant, elle est charmante, avec son air modeste, ses bandeaux plats et ses beaux yeux noirs qui vous regardent avec tant de douceur et de résignation. Elle loge à un quatrième étage de la rue Bourseault, aux Batignolles, seule avec sa mère aveugle, qu'elle ne quitte jamais. Ces dames ne reçoivent personne. Mais quoiqu'elles cherchent à passer inaperçues, chacun pressent qu'un mystère, douloureux sans doute, fait de cette délicieuse créature, jeune encore, une simple sœur de charité, qui a renoncé à tous les plaisirs de la terre.

La famille des Majolin était, il y a une trentaine d'années, une des plus estimées et des plus riches de la Provence. Malheureusement, M. Majolin était joueur ; il s'engagea dans des affaires malheureuses, espérant recouvrer l'argent qu'il perdait au Cercle. Avec cela, dédaignant son intérieur, il voulut oublier ses déboires dans les plaisirs ; puis, quand il vit la ruine imminente, il se tua.

Mme Majolin fut doublement atteinte par la perte de sa fortune et par la mort violente de cet être qui l'avait fait souffrir, mais qu'elle aimait pourtant.

Hélas ! ses malheurs continuèrent. Son fils aîné qui suivait le funeste exemple du père, finit par s'engager aux colonies et l'on n'entendit plus parler de lui. Quant au cadet, il périt dans un accident de chasse.

La pauvre femme resta donc avec sa fille Angèle, son unique consolation, dans la ferme ménagère de l'ancien château vendu ; toutes deux s'y installèrent modestement et vécurent du produit de leur fortune.

Les chagrins et les larmes firent bientôt perdre à Mme Majolin l'usage de ses yeux, qui jour par jour s'obscurcirent, à tel point qu'elle devint aveugle.

Cependant,—malgré l'isolement volontaire et la tristesse,—la beauté un peu sérieuse d'Angèle et l'épanouissement de ses vingt ans ne tardèrent pas à attirer les jeunes amis de la famille ; on fut particulièrement ému.

C'était leur cousin, Maxime de Grandlieu, qui donnait parfaitement l'impression du gentilhomme campagnard, — robuste, joyeux et bien mûmé. Il venait d'achever de brillantes études et s'en reposait à la campagne, en attendant d'inaugurer une existence plus agitée et plus luxueuse, que lui permettait sa grande fortune. Il plut. Le cœur naïf et si tendre d'Angèle s'ouvrit à cette affection loyale ; un trouble mystérieux l'envahissait lorsque, après une valse où le bras du jeune homme l'avait sontenue, éperdue de musique et de bonheur, elle cessaient quelques minutes dans l'embrasure d'une fenêtre et échangeaient les fleurs qu'elle portait à son corsage et lui à son habit.

Ils avaient encore d'autres jeux. Les promenades lentes à travers les champs que le soleil baigne de lumière silencieuse. Lorsque la fatigue et le désir de posséderon plus attentivement le paysage les conviait à quelque repos, ils s'arrêtaient au pied des grands arbres, dans l'ombre douce. Et comme leurs âmes étaient simples et vaines, ils parlaient peu.

D'autres fois, lorsque la malade se plaignait tendrement qu'on l'abandonnait trop souvent, ils restaient ensemble dans le salon clair où les majestueux portraits des ancêtres les considéraient avec une sorte de grave indulgence. S'il tardait à venir, elle s'avançait jusqu'au perron, tenant à la main une touffe de roses blanches ; et tandis qu'il montait, elle effeuillait sur lui, d'en haut, les pétales immaculés. Lui, secouait sous cette gracieuse avalanche, comme un flacon triomphant.

Pourtant, une ombre, invisible pour Angèle, menaçait ce bonheur et son fiancé. Maxime, joyeux et bon vivant, était celui d'une sorte d'épouvante auprès de Mme Majolin ; cette effigie du malheur lui gâtait tous ses jeux. Il était de ceux que les chagrins et les infirmités des autres font fuir, comme si une contagion mauvaise s'en dégageait ; or, la jeune fille, toute préoccupée de son amour, ne s'était guère aperçue de la gêne qu'éprouvait Maxime auprès de l'aveugle, ou bien elle l'attribuait aux sentiments ardents et contenus de son fiancé.

Un soir, l'application eut lieu sur la terrasse.

De Grandlieu prit les mains d'Angèle et, pour la première fois, les baisa très lentement avec passion :

—"Ma chère aimée, lui dit-il, il est temps que nos destinées se lient l'une à l'autre, puisque nos cœurs sont inséparables. Voulez vous accepter mon nom et ma fortune ? Nous voyagerons. Votre enfance triste et pleine de douils, vous l'oublierez peut-être, si mes caresses sont assez puissantes pour que le reste ne vous soit pas rien. Nous irons à travers le monde, joyeux de nous aimer et de considérer du haut de notre amour les peuples différents et les villes étoulantes. Puis, nous nous fixerons à Paris. Votre mère vivra ici dans sa propriété et nous veillerons à ce que rien ne lui manque ; mais je crois qu'elle serait dépaysée au milieu de notre vie élégante, et son infirmité mettrait une tache et une ombre.... Il me tient qu'à vous ; vous serez heureuse et fêtée, et je vous aimerai toujours."

La lune pâle versait ses rayons pâlis dans sur les paroles troublantes du jeune homme ; tout est loin, les arbres, ensemblés dans les ténèbres ressemblaient à des êtres mauvais qui fondraient de se renverser et de s'étreindre.

Emue, Angèle se taisait ; l'heure lui paraît solennelle. Enfin, elle leva la tête et répondit à voix basse :

—"Maxime, je réfléchirai cette nuit à ce que vous m'avez dit et je vous répondrai demain ; adieu."

II

....Mlle Majolin passa une nuit douloureuse.

Dès que sa mère fut couchée et dormit avec ce souffle régulier des vieillards qui ressemble tant à celui des enfants,—dans ce petite chambre de jeune fille, elle éclata en sanglots ; c'était plus fort qu'elle, et cette douleur était trop épouvantable pour qu'elle la supportât sans crier.

Devant ses yeux se déchirait le voile, —on voile que, jusqu'à vingt ans, nous portons devant nos cœurs inexpérimentés,—et l'épouse naquit lui apparut dans son horreur universelle.

Ah ! son beau rêve simple, comme il s'éparpillait entre les griffes atroces de la vie !

D'abord, elle était pauvre. Elle l'avait bien senti ce soir à la façon dont, lui, il parlait de la richesse ! Jusqu'alors, elle n'y avait guère songé, pourtant, vivant à peu près sans besoin ; car le bien-être de la campagne avec son ciel, ses arbres, ses fleurs, ses oiseaux, son air pur lui suffisait. Elle savait, si elle l'épousait, en femme obéissante, la vie voluptueuse et agitée de cette homme. Maintenant, les exigences du mariage lui apparaissaient nettes et dures. Donc, il lui faudrait quitter cette pauvre mère infirme, victime de tant d'infortunes et qui ne pouvait se passer de ses tendresses et de ces soins journaliers.....

Son amour-propre intime se révoltait aussi ; si des difficultés venaient à s'élever plus tard dans leur ménage,—et même sans cela,—ne contrairait-elle pas parfois sur elle la honte de tout devoir,—laze, équipage, et jusqu'à ces diamants et à ces robes,—à cet homme qui serait alors non plus un amoureux, mais un bienfaiteur ?

Cependant, désolée et plus malheureuse encore en son cœur terminerait ces jours à côté de quelque garde-malade hargneuse et rénale, qui jamais ne remplacerait le cœur d'une fille....

Angèle pleura pendant de longues heures. Et parfois, au milieu de ses larmes, lui apparaissait le spectre de son père affolé, un revolver à la main. Ah ! tous les hommes se ressemblaient peut-être, et tous étaient les bourreaux de leurs épouses ! Malheur à celles qui convoitent les joies de l'hymen ! La bonne destinée des femmes est de vivre solitaires et dévouées auprès des hommes.....

L'aurore la trouva encore en proie à ces pensées atroces. Le calme revint, pourtant, lent et affreux. Angèle avait pris une résolution définitive : elle ne se marierait jamais. Elle resterait fille, n'eyant qu'un but : le devoir filial accompli jusqu'au bout. Elle ne quitterait jamais sa chère malade aux yeux clos.

Et peut-être qu'en soir, la blessure de son cœur saigna encore, elle ne regretta tout plus rien pt qu'elle pourrait, après avoir fait un sacrifice, s'endormir avec des cheveux blancs, en rêvant que le ciel de

lui avait accordé la paix du corps et de l'âme.

III

Vite, elle devint quelque mois de refus à M. de Grandlieu. Le ton de la lettre était assez réglée. Puis, elle-même s'occupa de réaliser ce qui leur restait de biens et résolut en mère à se fixer à Paris.

Non, elle ne voulait plus revoir ces paysages où elle avait trop souffert ! Mme Majolin crut à un caprice de son enfant et s'y conforma sans trop se plaindre. Ah ! elle ignorait l'immensité du sacrifice !

Et c'est pourquoi cette jeune fille, cruellement froissée, a toujours fermé son cœur aux choses de échous. Son premier et unique amour est le sceau de cette volontaire solitude. Sa mère seule a eu ses tendresses, en mère qu'elle ne quittera jamais et à qui elle fermera les yeux, ces pauvres yeux depuis si longtemps vides de lumière....

Puis, quand sa dernière tâche sera faite, quand le devoir final entier sera accompli,—Angèle Majolin, irréconciliable avec l'amour et cette existence où plus rien ne peut la présenter,—fera tomblant de continuer de vivre,—seule, vieille fille.

JULES BOIS.

Téléphone 679. F. BUCROS, Gérant.

GONZALES & LAUDUMIEY

Entrepreneurs de pompes funèbres

175 CHEMIN DU BAYOU.

Voitures pour l'Opéra, Promenades, Soirées, Mariages, &c, &c.

Nous sollicitons particulièrement le patronage des familles du second et du troisième district, et leur promettons entière satisfaction, aux prix les plus réduits.

Ordres pour enterrement reçus par téléphone à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. 21 fév—1an

HALÇARAN—Décédée à Jemalte Bend, paroisse Plaquemine, à l'âge de 39 ans, Mme MICHEL HALÇARAN, née C. Rousada.

Les journaux des Départements des Basses-Pyrénées et de Lot-et-Garonne, France, sont priés de reproduire cet avis.

Bienfaisance d'Assistance Mutuelle de St-Maurice (Charente et Vienne)—Décédé, mercredi, 21 décembre 1892, à 4 heures P. M., à l'âge de 55 ans, le sociétaire JEAN RACHEL, agriculteur des Basses-Pyrénées, France. Les officiers et membres de cette Association, se représentent les membres du comité de concerts de la société du lieu de la ville, sont requis d'assister à ses funérailles qui auront lieu, aujourd'hui, jeudi, 22 décembre, à 2 heures P. M. précises. L'enterrement partira de sa dernière résidence, rue Bourgogne, et ira Gentilly et Mémoire.

Par ordre du président, B. J. MIRAL.
F. A. MILLER, Secrétaire. 22déc—1f

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église St-Augustin, le vendredi, 23 décembre, à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de feue MARIE ANTOINETTE LAGLIZIZE, épouse bien aimée de Félix Pagnerat. Les amis et connaissances de son mari et de sa fille Marie sont priés d'y assister. 21 déc—2f

CHARCUTERIE PARISIENNE

J. HIMBERT, Agt.,

Coin Royale et Hôpital.

Pour les fêtes du Noel et du Jour de l'An.

—GRANDE VARIETE DE—

Pièces Froides de Charcuterie fine. Galantines truffées. Pâtés de Foie gras et de Foie Gras truffés. Dinde, Mayonnaise. Volaille, Gelantine d'agneau. Pieds de porc et Saucisses truffées, etc. Choses toujours en Stock pour commandes des grands dîners, souper et l'on fournit tout le service complet et les serviteurs. Dans ce vous ordonne et vous serez satisfaits. 22déc—2f

CHANGEMENT DE LOCAL

—Magasin de—

P. PÉRET

(SUCCESSEUR DE L. VIPLE)

Est transféré au No

111—RUE DU CANAL—111

Près de la rue Royale.

IMMENSE ASSORTIMENT DE

GANTS

Parfumerie Française, Articles de Toilette, Sachet Parfumé, Savon, Poudre, Pommades, Cosmos, Cravates et Mouchoirs pour Messieurs, Poudre de riz, et une infinité de

Nouveautés Recherchées pour Etrennes.

Nous supplions ceux spécialement l'attention des dames et des gourmets sur les délicieux

Chocolats à la Crème et les Dragées Fines

DE LA MAISON H. MAILLARD,

—Ainsi que sur les—

Fruits Confits Français

VENANT D'ARRIVER.

Le tout est mis en vente à des prix modiques.

11 déc—11 15 18 22 25

E. BARBIER,

Successeur de A. Pérrier,

Horloger et Bijoutier,

69 RUE ROYALE, 69

Entre Bienville et Conti,

Nouvelle-Orléans.

MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.

Réparations de tous objets concernant profession.

Garantie complète. Prix modérés.

Lunettes, Lorgnettes de Théâtre, Pince-nez !

1er déc—Sm,jeu dim mer

Avis spécial.

Le Professeur Geo Nelson n'a aucun rapport quelconque avec le Orleans Pending Club, et toutes personnes sont prévenues de ne point négocier avec lui pour le compte du Orleans Pending Club.

20 déc—3f B. OVERBECK, Président.

Compagnie d'assurances "La Nouvelle-Orléans" en liquidation.

A transféré son bureau du No 2 rue Carondelet au No 126 rue Gravier, Banque des Citoyens de la Louisiane, Rez dessus, première l'ascenseur.

14déc—3f

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 20 ans un spécialiste dans la toute, sont des maladies d'un caractère privé. Maladies de Brights, de la vessie, la spermatorrhée, le rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par atonie sèche ainsi.

Maladies des Femmes et toute irrégularité promptement guéries.

Dr Pérez Female Regulating Pills—Ils remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies.

Prix : $1 par bouteille.

DR PEREZ, Bureau 233 rue du Canal ou le Dépôt du Pérez Espagnol.

13 déc 92—1 an

TAXE DIRECTE.

Le Daily Advocate de Baton Rouge met en vente des exemplaires de la liste officielle des obligations hypothéquées par le gouvernement des Etats-Unis. La brochure est complète ; elle contient plus de 25,000 noms, chiffres et dates. Prix, 25 cts, port payé. L'Advocate vendra des exemplaires de ses éditions quotidienne, hebdomadaire et tri-hebdomadaire, qu'il vient de publier. Prix, 25 cts, port payé. Adresser : THE DAILY ADVOCATE, Baton Rouge, La.

17déc—3f

GRANDE OUVERTURE

DE

MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER

M. LION & Cie.,

VETEMENTS CONFECTIONNES,

Chapeaux, Articles de Toilette.

195, 197 ET 199 RUE DECATUR, COIN Ste-ANNE,

NOUVELLE-ORLEANS.

AVEZ-VOUS DEJA ASSISTE —A LA— GRANDE VENTE FINALE —DE— C. Lazard & Cie?

C'est l'événement le plus important qui soit et qui se rapproche le plus de ce qui serait donner les vêtements de monsieur, jeunes gens et enfants. Le coût des articles, nous l'avons entièrement perdu de vue, et avons simplement mis à ces articles des prix qui assureront le prompt écoulement de notre immense stock de pardessus, costumes de travail et de toilette, et de pantalons supérieurement taillés et confectionnés, entre cette époque ci et le 15 janvier.

Pardessus Pour Messieurs

$20, se vendant maintenant	$16
15, se vendant maintenant	12
14 25, se vendant maintenant	$11 50
12 50, se vendant maintenant	$10
$12, se vendant maintenant	$9
10, se vendant maintenant	$7

Vêtements Complets pour Hommes

$22, se vendant maintenant	$16
18, se vendant maintenant	15
15, se vendant maintenant	12
12 50, se vendant maintenant	10
10 50, se vendant maintenant	07

Vêtements Pour Enfants

6 50, se vendant maintenant	3 50
5 50, se vendant maintenant	3 25
4 50, se vendant maintenant	1 50
2 25, se vendant maintenant	1 00

Pardessus Pour Enfants

4 00, se vendant maintenant	4 00
5 50, se vendant maintenant	3 00
3 50, se vendant maintenant	1 50
2 50, se vendant maintenant	1 00

Ne manquez pas de venir voir les costumes pour hommes de $10 et $11, réduits à $7 ; aussi nos costumes habillés noirs pour enfants, réduits de $6 à $3 50.

4déc—1m—Du Mer Ven

TAPIS ! TAPIS ! TAPIS !

NATTES! NATTES! NATTES!

Stores! Stores!

Et Manigaques Papiers Peints pour Tapisserie,

CHEZ LEVY,

RUE DU CANAL.

Nous pouvons plaire à nos amis et clients que nous commençons prêts maintenant à faire voir notre nouveau stock d'articles d'hiver mentionnés, qui, en beauté et en variété, n'a jamais été égalé. Nos matières de Tapis Moquette sont superbes, et surpassent tout ce qu'on a jamais vu. Nous appelons particulièrement l'attention sur nos Tapis de double largeur, sans PEINTS, mais que nous vendons pas seulement des PAPIERS vente le meilleur article disponible dans ce genre. Aux personnes intéressées en tous cas vale les que ci-dessus de quelque gravité.

LEOPOLD LEVY, 133 RUE DU CANAL.

Les ordres de la campagne recevront la plus prompte attention.

13oct1892—1an—DMeJ

CONFISERIE MANNESSIER,

Noël 1892 155 RUE ROYALE, Coin St-Pierre. Jour de l'An 1898

Venant d'être reçu, directement de la célèbre maison de Marlingue Fils, d'Apt, France.

—Un assortiment complet de—

FRUITS GLACES ET CRYSTALISES.

MARRONS GLACÉS, Etc.

Grande variété de CHOCOLATS FINS, DRAGÉES, BONBONNIÈRES ET CARTONNAGES.

Commandes pour soirées, etc. exécutées ordinairement.

Les ordres de la campagne seront remplis avec la plus grande attention.

15déc—1m Jeu

Téléphone 949.

—CONFISERIE—

—DU—

Bigeou

88 - ROYALE - 88

FRUITS GLACES ET CRYSTALISES.

Marrons glacés, etc. Grande variété de Chocolats fins, Dragées, Bonbonnières et Cartonnages.

J'offre à ma nombreuse clientèle des dragées et des bonbons en beauté de la célèbre maison Stallard, de New York, aussi des dragées anisette, fruits et amandes fondants, un jolis choix de compagnie et pour soirées, spécialité de petits fours, dessert. Prix très. Téléphone 1181.

17déc—1f et 1er janv

Assurances et Banques.

Banque Nationale d'Etat — Nouvelle-Orléans 20 décembre 1892.—A une réunion de ce jour des Directeurs tenue ce jour un dividende trimestriel de QUATRE POUR CENT a été déclaré, payable à partir du 2 janvier 1893 entièrement exemptible à cette date.

22 déc—1f CHAS L. C. DUFUY, Caissier.

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans. Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1892.—Le 19 décembre 1892, dans une assemblée des actionnaires de cette Banque, les Messieurs ci-dont les noms suivent ont été nommés Directeurs pour l'année 1893.

NUMA LANDRY, FRANK BAKER, RICHARD PROTHEROE, A. H. SIEWERS, GEO. LEOTE, CHARLES FOGEL, E. MUMMENTHAL.

Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. NUMA LANDRY a été élu président et A. H. SIEWERS, caissier.

21 déc—5f A. H. SIEWERS, Caissier.

Banque Nationale de l'Etat de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1892.—Les actionnaires ont nommé pour les Directeurs de cette Banque, qui seront pendant l'année suivante, mais bien au local de la Banque, Coin Royale et Conti, le MARDI, 17 janvier 1893, entre 10 heures A. M. et 2 heures de l'après-midi.

CHAS. L. C. DUFUY, Caissier.

17 déc—au 17 janv

Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1892.—L'élection annuelle de Neuf Directeurs de cette banque pour servir l'année prochaine, aura lieu à la maison de banque, 103 rue du Canal, le MARDI 10 janvier 1893, entre 10 heures A. M. et 2 P. M.

J. L. BERCIER, Caissier.

12déc—au 12janv

Banque Nationale Humboldt de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 15 décembre 1892.—L'élection de Directeurs de cette Banque, pour l'année suivante, aura lieu au local de la Banque, MARDI, 10 janvier 1893, de midi à 3 h. de l'après-midi.

JAS. J. TARLETON, Caissier.

11déc—1m

New Orleans Insurance Association. No. 26 rue de Camp.—Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1892.—Conformément à l'Article VI de la Charte, une élection pour trois Directeurs pour servir pendant l'année suivante, aura lieu au bureau de l'Association le LUNDI, 26 décembre 1892, de 11 heures A. M. à 2 h. P. M.

CHAS. D. DELERY, Secrétaire.

5déc—2 au 26

New